



Conseil communal  
de L'Abbaye

L'Abbaye, le 10 octobre 2023

MUNICIPALITE DE LA  
COMMUNE DE L'ABBAYE  
M. Christophe Bifrare, Syndic  
1344 **L'ABBAYE**

## **EXTRAIT DE PROCES-VERBAL**

Séance du 10 octobre 2023

Présidence : M. Hugues Vuilleumier Président.

Le Conseil communal de L'Abbaye,  
Vu le préavis municipal n°04/2023 du 21 août 2023  
Ouï le rapport de la commission d'étude chargée de cette affaire,  
Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

### **Décide :**

- 1. D'accorder à la Municipalité un crédit d'investissement d'un montant de nonante et un mille neuf cent trente trois francs et 10 centimes CHF 91'933.10 (TTC) pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture de la halle marchandise au Pont par la Société Electrique de la Vallée de Joux S.A.**
- 2. De financer ces travaux par un recours à l'emprunt si nécessaire dans les limites du plafond d'endettement, voté à seize millions neuf cent cinquante mille francs (fr. 16'950'000.-). L'endettement au 31 décembre 2022 s'élève à sept millions huit cent vingt-neuf mille francs (fr. 7'829'000. --)**
- 3. D'amortir cet investissement de la manière suivante :**
  - a. déduction de la subvention de CHF 18'450. --**
  - b. le solde de septante trois mille quatre cent huitante trois francs et 10 centimes (CHF 73'483.10.-) sur une période de dix (10) ans par le compte 358.3311 (CHF 7'348.31.-), la première fois au budget de l'année 2025.**

Ainsi délibéré en séance du 10 octobre 2023

**AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE L'ABBAYE :**

Le Président :

La Secrétaire :

Hugues Vuilleumier

Clémentine Bodenmann